



nature isère
espace de découverte et de partage

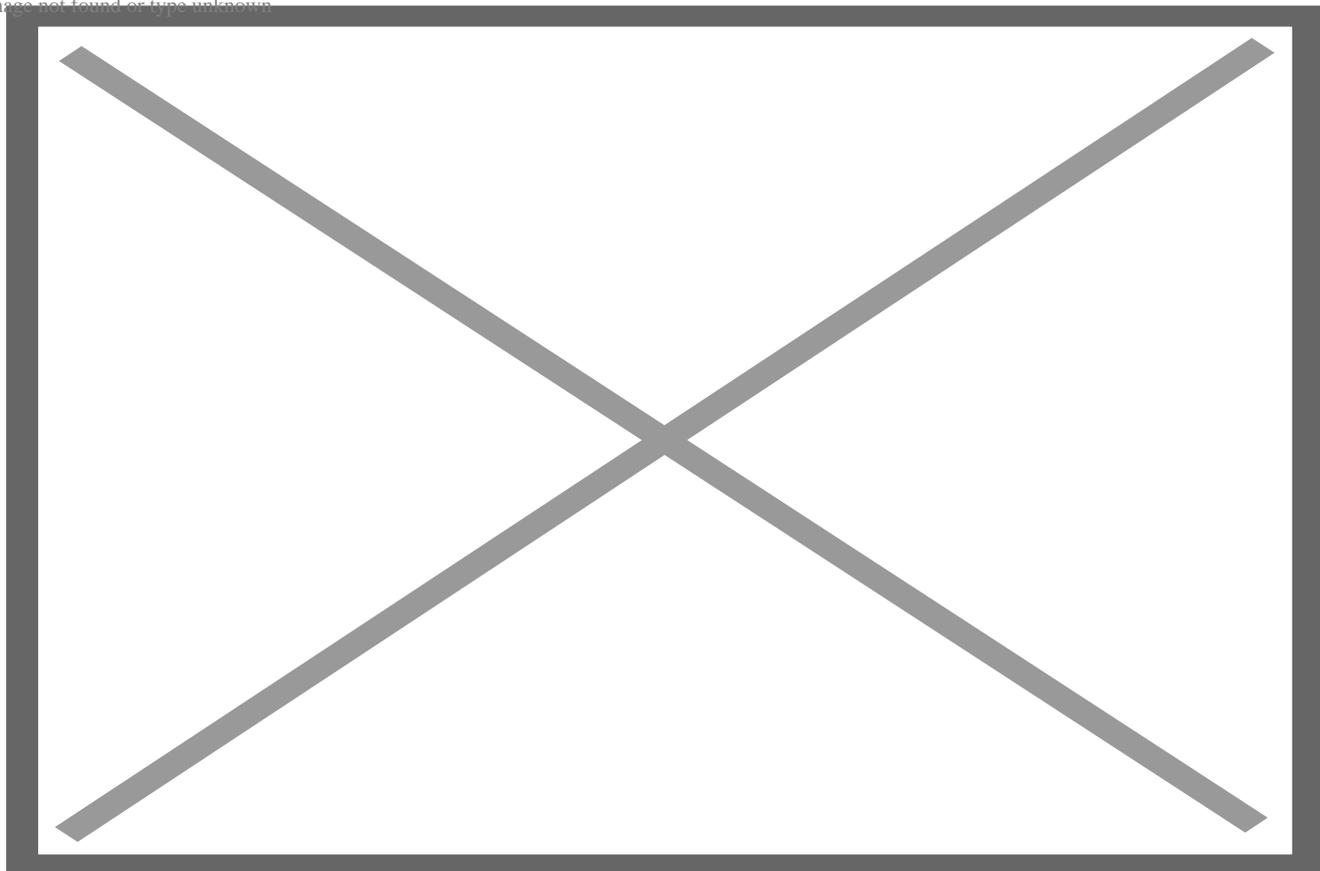
VIDÉO "DES MARES INCROYABLES" : LES SERVICES RENDUS PAR LES MARES POUR LA BIODIVERSITÉ ET LES CITOYENS



La LPO de l'Isère porte un projet de création et de restauration de mares sur la Métropole de Grenoble, dans le cadre du contrat vert et bleu soutenu par l'Union Européenne à travers les fonds FEDER. Depuis 2017, la LPO a créé ou restauré 55 mares sur le territoire de la Métropole, et 11 nouveaux projets sont en cours jusqu'à la fin du mois de mars. Retour en images sur certaines

d'entre elles qui accueillent déjà aujourd'hui une biodiversité variée et rend de nombreux services aux citoyens.

Image not found or type unknown



https://www.youtube.com/watch?v=WUXbWre4_uo [1]

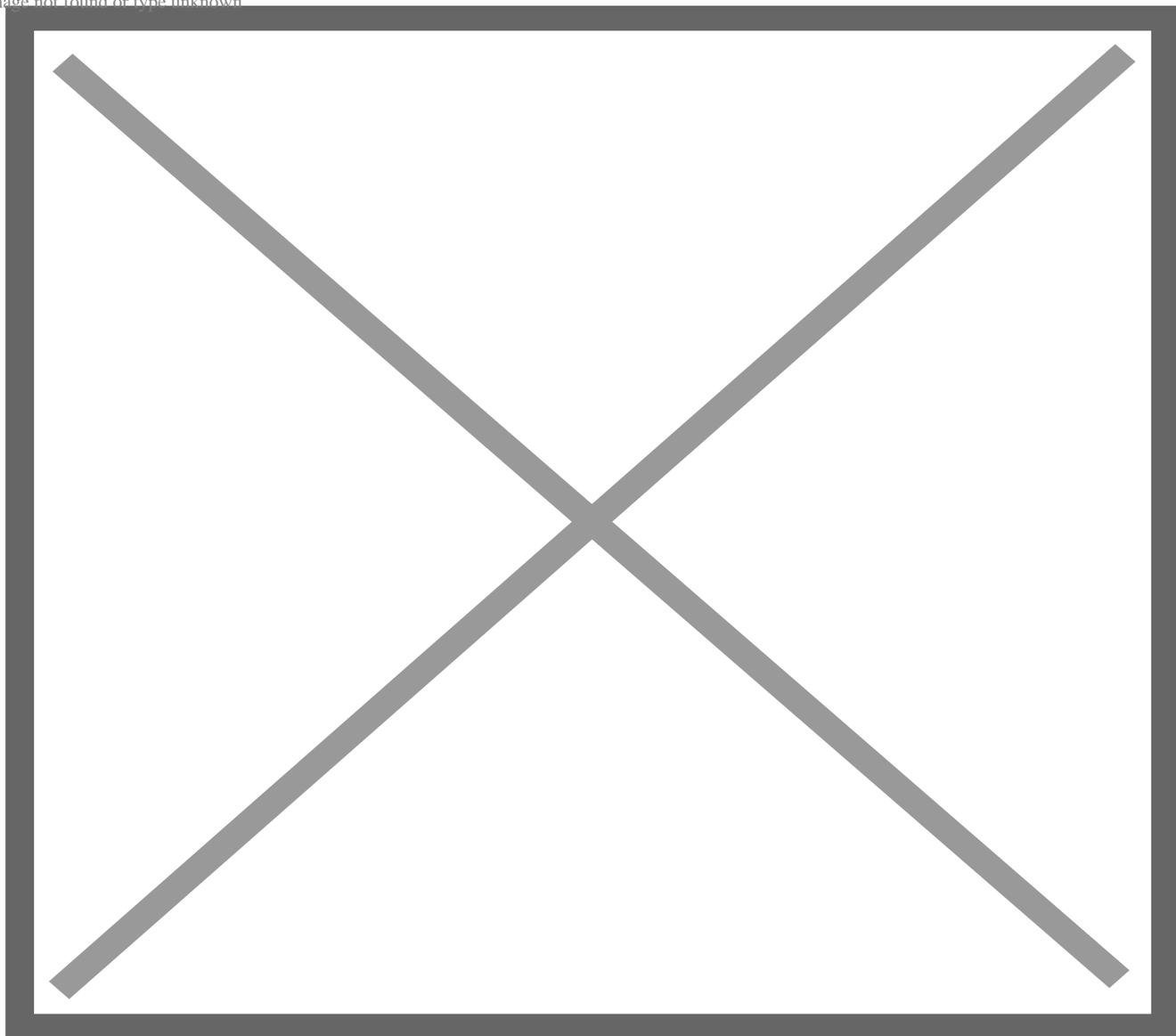
Les mares jouent un rôle essentiel de réservoirs de biodiversité et de corridors permettant de maintenir des réseaux naturels fonctionnels. **Elles sont très importantes pour les amphibiens** (grenouilles, tritons, crapauds et salamandres) qui ont des faibles capacités de déplacement (distance et obstacles).

Mais ce n'est pas tout !

Accueillir une mare chez soi apporte également de nombreux avantages : **découverte fascinante et infinie de la vie des mares qui ravira les petits et les grands, sensibilisation auprès des habitants, intégration d'un milieu naturel dans un secteur urbain, mais aussi venue de prédateurs naturels pour les cultures (les crapauds se nourrissent de limaces, escargots, chenilles).**

Et pas de risque de moustiques ! Ces derniers ne se reproduisent que dans des petites zones d'eau « mortes » comme des coupelles de pots de fleurs, caniveaux, terrasses sur plots... La présence de végétation aquatique (oxygénation de l'eau) et de faune sauvage comme les amphibiens et les libellules (forte prédation sur les larves de moustiques) dans une mare empêche naturellement la venue et la ponte des moustiques.

Image not found or type unknown



Grâce au programme de création et de restauration de mares, il existe aujourd'hui 111 mares fonctionnelles sur le territoire de la Métropole, dont 35 à forts enjeux écologiques, contre 64 mares fonctionnelles, dont 18 à forts enjeux écologiques, au démarrage du projet début 2018.

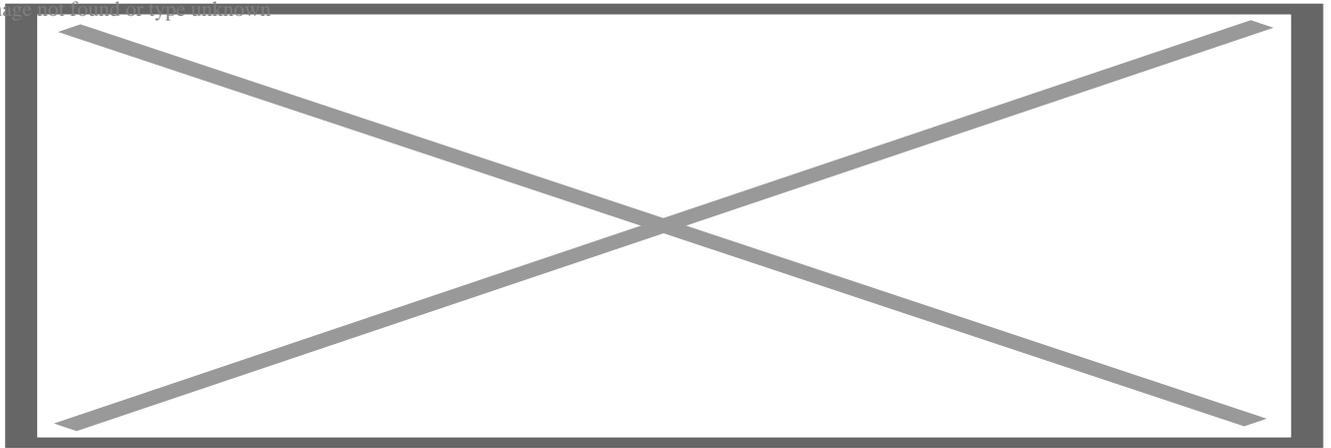
Plus de 80% de ces mares accueillent déjà des espèces d'amphibiens en régression au statut de conservation préoccupant : tritons (palmés, alpestres et crêtés), crapauds (communs ou calamites), grenouilles (rousses ou agiles) et salamandres tachetées.

Il s'agit là d'un excellent résultat car les mares (dans un milieu propice) atteignent leur optimum de biodiversité au moins 3 ans après leur création ou leur restauration.

Un site internet spécifique a été créé : www.a-vos-mares.org (<http://www.a-vos-mares.org>) [2] pour participer à l'inventaire des mares de la Métropole de Grenoble. Au printemps, une grande enquête participative sera créée.

Ce projet est financé par l'Union Européenne.

Image not found or type unknown



LIENS

- **Voir la vidéo** (<https://www.youtube.com/watch>) [3]
- **Le site a-vos-mares.org** (<https://www.a-vos-mares.org/>) [4]